



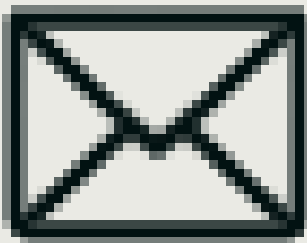
# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

Conférence

## A voir ou à revoir : la mer dans la stratégie militaire de la France

*Retrouvez en replay la séance inaugurale des Mardis de la Mer 2022-2023, organisée par l'Institut Français de la Mer et le Centre d'Études de la mer de la Faculté des lettres de l'Institut Catholique de Paris, avec le concours de Sorbonne Université et de l'Institut d'études politiques de Paris.*



Recevez l'actualité de l'ICP !

**Je choisis mes centres d'intérêts**

### Participer

>> Entrée libre sur inscription obligatoire

>> En présentiel et distanciel

### Programme 2022-2023

11 conférences accessibles dans la limite des places disponibles



Unsplash

## La mer dans la stratégie militaire de la France

La dégradation du contexte international durant la dernière décennie, récemment illustrée par la guerre en Ukraine, se caractérise par trois tendances :

l'emploi désinhibé de la force est redevenu pour beaucoup le mode de règlement des conflits ;  
la liberté d'action est contestée, pour les militaires comme pour les États. Sur les plans tactique et opératif, dans l'emploi des unités sur le terrain ;  
et enfin, le changement d'échelle. Il se traduit tout d'abord par l'extension de la conflictualité à l'ensemble des milieux et des champs et **notamment sur les grands fonds marins.**

**Présentation et analyse de la stratégie militaire maritime de la France par le Major général, le Général d'armée aérienne Eric Autellet.**

### Replay

### Intervenant

**Le Major général, le Général d'armée aérienne Eric Autellet**



defense.gouv

Le général d'armée aérienne Éric Autellet est officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre National du Mérite et titulaire de la médaille de l'aéronautique.

Il est également titulaire de :

la médaille de la défense nationale échelon or et agrafes « force aérienne de combat » et « mission d'assistance extérieure » ;  
la médaille de l'outre-mer échelon vermeil et agrafe « Moyen-Orient » ;  
la médaille commémorative française agrafe « Ex-Yougoslavie » ;  
la médaille de protection militaire du territoire agrafes « Trident » et « Jupiter ».

Il totalise plus de 2 800 heures de vol et 57 missions de guerre.

Par décret du 10 mars 2021, il est **élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne** pour prendre rang le 11 mars 2021. A cette date, il est nommé **major général des armées**.

## Au programme des prochains Mardis de la Mer : Brexit, Covid-19, défis scientifiques...

Découvrir le programme 2022-2023



Ces conférences ouvertes à un large public proposent des exposés de personnalités maritimes reconnues et engagées : politiques, scientifiques, navigateurs, chefs d'entreprise, militaires, historiens, chercheurs...

Ces interventions sont suivies de débats très ouverts qui permettent à chacun de s'approprier les questions maritimes et géopolitiques.

 Inscrivez-vous en ligne dès maintenant

## Un atout pour les étudiants du département d'Histoire

Les étudiants des **licences** Histoire-Géographie et Histoire-Science politique en particulier, sont invités à prendre part à ces conférences qui ajoutent des expertises contemporaines à leur formation théorique et leur permettent de constituer leurs réseaux.

*Avec le concours de :*

• l'Académie de Marine	• l'Institut Océanographique
• Armateurs de France (AdF)	• le Musée National de la Marine

<ul style="list-style-type: none"> <li>• le Centre d'études Supérieures de la Marine (CESM)</li> <li>• le Cluster Maritime Français (CMF)</li> <li>• le Groupement Industriel des Constructions et Activités Navales (GICAN)</li> <li>• l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le Service Historique de la Défense - Département Marine (SHD/M)</li> <li>• la Société Française d'Histoire Maritime (SFHM)</li> <li>• le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM)</li> <li>• la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)</li> </ul>
---	--

et des associations :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Association Amerani</li> <li>• l'Association Océanides</li> <li>• l'Association des Officiers de Réserve de la Marine (Acoram)</li> <li>• le Cercle de la Mer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le Centre Nautique des Glénans</li> <li>• les Gadzarts de la Mer</li> <li>• le Yacht Club de France</li> </ul>
---	---

**Crédits :** Général armée Thierry Burkhard ©Defense.gouv

**Contact mail :**

Contactez par email

**Lieu(x) :**

Publié le 24 août 2022 – Mis à jour le 17 octobre 2022

## A lire aussi

À LA  
UNE

**Tous les tags**